

Cartes de Déplacements

Chronologie d'une demande légitime

La sollicitation

Jeudi 9 novembre 2017 : Visite de notre Organisation Syndicale dans le service ; nous apprenons que les agents arrivés le 1^{er} septembre 2017 ne bénéficient pas d'une carte de déplacement Tisséo.

L'intervention

Lundi 13 novembre 2017: FO intervient sur ce point précis auprès de M. Monnerie – Directeur de la Police Municipale – en rappelant le principe d'équité (courrier au verso)

Le suivi

Vendredi 24 novembre 2017 : Nous relançons la demande auprès de la Direction de la Police Municipale ; réponse apportée : « *Le nécessaire a été fait auprès de la DRH depuis plusieurs mois, en anticipation de l'arrivée des nouveaux agents.* »

Le même jour, FO interpelle directement la DRH – Service Rémunération ; la réponse quasi immédiate qui nous est apportée est sans équivoque :

« *Un point vient d'être fait sur cette question avec la Direction. Au vu des éléments qui nous ont été transmis, nous lancerons la commande de ces cartes dès le début de la semaine prochaine (semaine 48).* »

Le résultat

Dans les prochains jours : Attribution des cartes de déplacements à tous les agents recrutés dernièrement.

Carrière, congés, rémunération, ...

Vous cherchez des réponses claires et vérifiées ? Contactez-nous...

Syndicat Force Ouvrière

4, avenue du château d'eau - 31300 Toulouse / Métro Saint-Cyprien

www.fo-municipauxtoulouse.com – fo.municipaux@wanadoo.fr – Tel : 05 61 22 24 41 – Fax : 05 61 59 53 11

M. Jean-Christophe MONNERIE
Direction de la Police Municipale
Ville de Toulouse

Objet : Attribution cartes déplacements Tisséo

Monsieur le Directeur,

Nous sommes sollicités par plusieurs Agents de Surveillance de la Voie Publique, arrivés début septembre 2017 au sein de la Direction de la Police Municipale et qui n'ont à ce jour toujours pas été doté de cartes de déplacements Tisséo.

Vous le savez, un tel outil est indispensable dans le cadre des missions qu'ils exercent, compte tenu du fait qu'ils sont amenés à intervenir sur de nombreux quartiers de Toulouse.

Ainsi, et depuis plus deux mois, les agents concernés se déplacent sans titres de transports sur le réseau Tisséo. Cette situation ne peut perdurer et nous vous demandons, dans un souci d'équité, de bien vouloir faire le nécessaire afin que les nouveaux arrivants puissent bénéficier de ce mode de déplacement, au même titre que les autres agents ASVP.

Nous vous remercions part avance de l'attention particulière que vous saurez porter à cette demande, et dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Le Secrétaire Général,
Pascal MAYNAUD



Copie : M. Olivier DE PECO – DRH Relations sociales